



APCA

## Lettre Mensuelle Janvier 2024

L'APCA vous souhaite une très bonne année

### Lettre spéciale : programme d'actions 2024

#### • APCA

**PLUI ComCom de la Côte d'Albâtre devrait être adopté en 2026** : L'année 2024 sera consacrée à la fin du diagnostic territorial, la mise au point du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) : Il s'agit des grands principes et la mise au point des règles. Il est donc essentiel de faire inscrire dès maintenant l'interdiction de nouveaux projets éoliens. Exprimez-vous sur le site de la ComCom. L'APCA doit participer à un atelier « éolien » et a demandé le vote d'une motion de la ComCom exprimant son opposition aux nouveaux projets ou extension de parc éoliens.

• **ZADER** : « *Aucune commune ne pourra se voir imposer la création d'une zone d'accélération des Energies Renouvelables sur son territoire* » (Zader) Le pouvoir de proposition revient aux élus et ce sont eux qui ont le dernier mot sur le zonage. Déclaration de Mme Pannier-Runacher Ministre de la Transition énergétique  
L'APCA continue à sensibiliser les maires pour qu'ils fassent part de leur opposition aux nouveaux projets ou d'extension de parc éoliens. Une lettre sera envoyée à chacun des maires de la COMCOM dans ce sens.

• **Parc de Drosay - Sasseville** (extension du parc de 6 éoliennes avec 5 nouvelles éoliennes)  
Recours probable de VSB à la CAA de Douai contre l'arrêté de refus du projet signé par préfet.  
L'APCA déposera un mémoire aux côtés des services de l'Etat dans le cadre d'une *intervention volontaire dans l'instance* (procédure).

• **Projet Gerponville Bertreville Theuville** (création d'un parc de 4 ou 5 éoliennes) :  
Intensification des actions et mobilisation : pétition, sensibilisation des élus  
Préparation des arguments en vue de la demande d'enquête publique

• **Projet Fultot** (création d'un parc de plus de 5 éoliennes) :  
Réunion d'information sur le projet éolien est organisée le **vendredi 19 janvier 2024 à 18h30** en Mairie d'Hautot l'Auvray en présence du promoteur SEIDER.  
L'APCA sera présente pour exprimer son opposition à ce projet

• **Projet Angiens Saint Pierre La Gaillarde** (renouvellement des 5 éoliennes du parc existant et extension avec 4 nouvelles éoliennes) :  
Vigilance sur les conditions de réalisation des travaux pour vérifier le respect des prescriptions de l'autorisation

• **Projet Brametot Autigny** (création d'un parc de 3 éoliennes) :  
Boitage à programmer  
Déploiement des panneaux « Eoliennes STOP »

• **Projet Gruchet- Saint-Siméon** (création d'un parc de 2 éoliennes) :  
Renforcement de la coordination d'actions avec l'APCA



N'hésitez pas à demander votre panneau et le poser près de chez vous, il est gratuit

Contact : [apcacontacts@gmail.com](mailto:apcacontacts@gmail.com)